



LA SALLE À TRACER

AIA ARCHITECTES

Texte par Jean-Philippe Hugron

Collection L'ESPRIT DU LIEU
Architecture

Jean-Philippe Hugron

Depuis avril 2014, rédacteur en chef du *Courrier de l'Architecte*, il est spécialisé en histoire de l'architecture.





CRITIQUE

La Salle à Tracer, cette source

Connaissez-vous Céleste Oppenheim ?

Peut-être la rencontrerez-vous un jour, à la suite d'un « Caprice de la Reine ». Vous découvrirez alors une femme quasi nue, errant dans un « sous-marin de petite taille, mis au point selon les plans du modèle Q 200 qu'à Nantes on construisait entre 1945 et 1960 sur les chantiers Dubigeon ».

Et... le Sergent Martial ? Celui-là même qui, en quête d'un « point suprême », quitta sa maison de Chantenay pour rechercher les sources de l'Orénoque, le reconnaîtriez-vous seulement ?

Probablement avez-vous déjà rencontré cette étrange scaphandrière ou encore ce géographe improvisé non pas sous les eaux sombres d'un océan ou au détour d'une jungle profonde mais entre les pages d'un livre. Chantenay est, après tout, un territoire aussi réel que littéraire. Ce faubourg de Nantes aurait sans doute autant de mystères que de génie.

Il n'est donc pas curieux que Jean Echenoz se soit rappelé, à travers le personnage de Céleste Oppenheim, aux bons souvenirs d'un chantier naval qui, près d'un siècle durant, marqua, à cet endroit, le paysage de la Loire.

Il n'est donc pas surprenant qu'à quelques mètres de là, une grise demeure domine le fleuve ; cette maison familiale que Jules Verne transforma en table d'écriture et sur laquelle est né le Sergent Martial.

Aujourd'hui, déshérité de son activité navale, le paysage reste, nonobstant, évocateur. Quelques maisons de pêcheurs çà et là, des hangars et de rares grues inanimées encadrent un puissant fleuve se précipitant, à marée basse, vers l'océan avant que celui-ci n'inverse, à marée haute, sa course.

L'imaginaire d'auteurs s'est ainsi sauvagement et durablement approprié les lieux ; désormais ce sont les convoitises immobilières qui viennent davantage peupler ce quartier, qui, en marge du centre, offre un surcroît de tranquillité à quelques pionniers citadins.

La métamorphose pointe alors son nez. À quelques kilomètres, l'avenir se préfigure ; l'Île-de-Nantes, celle qui accueillait une grande partie des activités industrielles de la ville portuaire, opère immodérément sa mue, délaissant sa peau de tôles et d'acier pour revêtir ces nouveaux attributs que sont balcons, loggias et autres jardins d'hiver.

Tout indique désormais que Chantenay connaîtra, d'ici quelques années, ce chahut des chantiers.

L'heure n'est toutefois plus à la démolition et tout un chacun s'accommode volontiers du passé. Encore faut-il que celui-ci ait pu subsister.

C'est le cas d'une construction, étrange intrus témoignant des activités industrielles d'autrefois. Qui l'aurait vue, il y a une décennie, n'aurait pas osé lui attribuer une nouvelle vie. Ce n'était alors rien qu'un hangar. Pourtant, derrière ses murs, il y avait un trésor inestimable : un parquet. Un parquet en sapin lacéré de lignes. Serait-ce les tracés de Nazca qu'un descendant du Sergent Martial aurait reproduits ? Non. Des centaines d'indications gravées sur des plaques de laiton accolées aux monumentales courbes livrent le nom de navires. « La Salle à Tracer » – c'est son nom –, n'était autre que le lieu où un savant personnel s'appliquait à dessiner les gabarits de bateaux promis à la construction. C'était le temps des chantiers Dubigeon. Maison fondée en 1760.

Cent cinquante cinq ans plus tard, en 1915, la fratrie Dubigeon qui perpétuait l'entreprise familiale, avait érigé sur les bords de Loire, à Chantenay, en marge de ses cales, cette nef industrielle... tout en béton armé ; la tourmente belliqueuse exigeait en effet des sacrifices et, en réquisitionnant le métal pour les armes de guerre, privait l'architecture industrielle de son matériau de prédilection.

Au deuxième étage de cette construction, des années durant, donc, se sont affairés, sous une lumière diffusée à travers de larges verrières, des dizaines d'hommes, tous « traceurs » de formation. Leur métier exigeait la plus grande précision ; à même le plancher, accroupis, ils dessinaient le développé de chaque

pièce à l'échelle 1 avant d'en réaliser le patron. De ces chantiers sont sortis les plus grands et les plus prestigieux voiliers – parmi eux, le célèbre trois mâts Le Bélem – mais aussi les premiers bateaux en fer et même de nombreux sous-marins. Céleste Oppenheim pourrait probablement en attester ouvertement.

Les chantiers déménagés puis disparus, le bâtiment est resté, sans histoire. Sa mémoire, quant à elle, fut sans doute oubliée de nombreux Nantais. Jacques Fétis, en faisant l'acquisition de ce lieu, avait l'intuition de préserver un riche passé industriel. Aussi, il n'a jamais cédé à l'imagination des promoteurs, ni même à leur belle narration. Il leur préféra de loin une agence d'architecture et d'ingénierie qui rêvait de transformer cette prodigieuse table à dessin en un lieu de travail unique puisqu'il mêlerait, en son sein, tous les métiers de la conception architecturale.

AIA, en prenant possession des lieux – du moins dans son imaginaire et le temps seulement d'un projet qu'elle occuperait par la suite – s'est saisie d'une histoire qu'elle a respectée pour mieux la prolonger. En révélant la structure, l'agence a pris le parti de la sublimer. En rehaussant l'ensemble mais aussi en prolongeant au nord, architectes et ingénieurs ont donné de nouvelles proportions à la nef pour qu'à l'intérieur, de nouveau, une foule s'affaire à la conception de projets.

Des traceurs – désormais automatiques – dessinent d'autres plans. Ils ont toutefois ceci de commun avec ceux gravés dans le bois d'un parquet, qu'ils sont le produit de l'intelligence. L'immense table à dessin a donc, un demi siècle après son abandon, retrouvé sa vocation.

Bref, de quoi ne pas tourner la page pour se délecter encore un peu d'un étonnant récit. Après tout, Céleste Oppenheim ne pé nétrait-elle pas, à la suite de son voyage sous-marin, à l'intérieur d'une halle lumineuse ? N'a-t-elle pas halluciné, en l'ignorant, l'avenir de cette nef Dubigeon ? Quoi qu'il en soit, autant que le Sergent Martial, AIA a trouvé, sans parcourir l'Orénoque, mais en cherchant bel et bien d'autres sources, ce « point suprême » essentiel : ce juste retour de l'Histoire.



ENTRETIEN AVEC JACQUES FÉTIS, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SECODI, MAÎTRE D'OUVRAGE DE LA SALLE À TRACER

Qui êtes-vous Monsieur Fétis ?

Jacques Fétis : Je me limiterai, pour cette question, à mon parcours professionnel. Mon métier porte sur la motorisation, la transmission de puissance et les services associés. J'ai fondé, au tout début de ma carrière, une entreprise, Secodi, qui a récemment travaillé – c'est une belle référence – sur les Machines de l'Île-de-Nantes.

Quand avez-vous acheté la Salle à Tracer et pourquoi ?

J. F. : C'était en 1982. Ma société avait ses bureaux à 200 mètres. Nous avons, en fait, racheté l'entreprise de mécanique marine qui possédait ce site. Elle était installée au rez-de-chaussée du bâtiment. En déménageant, elle nous laissait cet immobilier dont Secodi a pu ensuite bénéficier de l'usage. Le bâtiment n'était pas très joli et, à l'époque, le quartier, pas très actif. J'ai ensuite racheté la halle située en face. J'étais alors persuadé que, tôt ou tard, ce site allait revivre.

Pourquoi l'avoir conservé en l'état ?

J. F. : J'ai un regard respectueux et attentif. Cette volonté de m'accrocher à des éléments en lien avec l'Histoire est profondément ancrée dans mes gènes. J'ai donc pris soin de conserver ce bâtiment, de le sauvegarder, de faire en sorte de le protéger jusqu'à ce qu'une solution apparaisse.

Le site, en bord de Loire, est stratégique. N'avez-vous jamais subi de pression pour laisser ou vendre ce patrimoine ?

J. F. : J'ai été courtisé de manière pressante. Beaucoup voulaient racheter l'ensemble pour le détruire et reconstruire. Je voulais, pour ma part, préserver ce patrimoine industriel. Les représentants d'AIA sont les premiers à être venus me voir avec une démarche différente. Il était question de réaliser à cet endroit, dans ces murs, des bureaux dont l'agence serait locataire.

Aviez-vous déjà une expérience en tant que maîtrise d'ouvrage ?

J. F.: J'ai racheté en 1985, non loin de la Salle à Tracer, un bâtiment des années 1930 qui appartenait aux anciennes brasseries. Nous l'avons réhabilité et il est devenu notre centre de formation, ainsi que notre centre de recherche et développement. Nous y avons aussi installé notre équipe administrative. AIA Management était – hasard de l'histoire – notre locataire.

Cette expérience vous a-t-elle servi pour la Salle à Tracer ?

J. F.: Après cette expérience, j'ai pu mûrir davantage mes idées. J'ai pu aussi être plus à l'écoute et me montrer plus attentif sur la manière dont on peut valoriser, transformer et moderniser un bâtiment industriel. Le site est très apprécié des occupants. Il associe l'histoire du lieu et les performances thermiques, acoustiques et lumineuses.

Quelles solutions aviez-vous imaginées avec AIA ?

J. F.: AIA a, tout d'abord, proposé un premier projet d'extension de la Salle à Tracer. Il s'agissait de disposer d'une lame de verre latérale pour assurer la distribution des trois niveaux sur la façade est. Ce projet fonctionnait parfaitement mais occultait une partie du bâtiment d'origine. Après cette proposition, il y eut, de part et d'autre, un peu d'attentisme. Je restais, pour ma part, à l'écoute afin de laisser mûrir ce projet qui nécessitait un gros travail et pour concilier le respect du site et l'agrément de l'espace de travail. Les choses ont ensuite évolué et se sont précisées. Le nouveau projet d'AIA comprenait une maquette, un fonctionnement mais aussi un chiffrage.

Le Salle à Tracer fait partie du « petit patrimoine nantais », la mairie a-t-elle fait entrave au projet ?

J. F.: La Salle à Tracer est un élément important du patrimoine industriel de Nantes. Au deuxième étage, le parquet présente de nombreux tracés équivalents tous à des bateaux qui ont été conçus à cet endroit. C'est l'un des rares exemples qui subsistent en France. La ville a eu connaissance de ce parquet qu'elle a souhaité photographier et numériser. Il fallait pour ce faire le nettoyer. Les solutions que ses services avaient en tête

ne me convenaient pas car elles ne respectaient pas scrupuleusement la qualité du bois et des tracés. J'ai recherché un moyen de révéler ce parquet et de lui trouver un état de propreté satisfaisant. La mairie s'est montrée attentive et satisfaite de cette démarche. Elle a pu ainsi constituer un dossier informatique du parquet sur lequel des recherches historiques pourront être faites.

Comment avez-vous envisagé ce grand nettoyage ?

J. F.: Alors qu'il m'était proposé un détergent qui aurait oxydé toutes les plaques métalliques indiquant les noms de chaque navire au droit des tracés, nous avons mis au point, avec mes équipes, un système permettant de nettoyer le parquet avec de la vapeur projetée à haute pression. Pour cela, nous avons acheté une machine qui sert principalement aux militaires pour les opérations de décontamination. Nous avons adapté cette machine pour le nettoyage des surfaces en bois. Nous avons ensuite travaillé avec beaucoup de soin. Trois personnes ont officié pendant deux mois pour révéler l'intégralité de ce parquet qui a retrouvé l'aspect et l'odeur du neuf.

Comment avez-vous réagi au projet de transformation proposé par AIA ?

J. F.: Particulièrement bien. Ce projet a été l'occasion de travailler ensemble sur la manière de restaurer les bétons mais aussi de préserver la charpente. Concernant cette dernière, c'était le seul point sur lequel j'ai mis mon veto alors qu'AIA, en rehaussant l'ensemble, proposait de remplacer la charpente métallique. J'ai vivement réagi car je souhaitais qu'elle reste en place. Certes, elle ne pouvait pas rester au niveau où elle était car, à l'époque, les travailleurs traçaient sur le parquet les lignes à genoux. La hauteur de circulation ne correspondait pas à celle d'un espace de bureau. Nous avons alors étudié la structure métallique et nous avons trouvé – notamment avec un ami d'enfance qui m'a assuré que cette charpente, étant donné ses dimensions, avait dû être assemblée sur place – le moyen de la démonter.

Quelle place accordez-vous à ce projet ?

J. F. : S'il a été en marge de l'entreprise Secodi, il m'a profondément nourri. C'était un projet financièrement lourd à porter mais, par chance, ceux qui l'ont conçu allaient l'occuper. Qui plus est, AIA a su mettre à profit la spécificité de cette architecture industrielle. Cette relation élargie et privilégiée avec architectes et ingénieurs s'est révélée aussi être une expérience enrichissante. J'ai pu voir la manière dont chaque solution a été trouvée pour sécuriser l'ensemble. J'ai aussi toujours été associé aux discussions, j'ai participé aux tests, aux essais de charge, à la restauration du béton. J'ai pris connaissance des études pour connaître la résistance de la structure et pour rendre le système indéformable.

Quel est, aujourd'hui, votre prochain projet ?

J. F. : La prochaine étape est de construire un centre d'agrotourisme dédié à la mécanique et patrimoine industriel, présenter un brin d'histoire agricole. J'ai sauvé depuis plus de vingt ans des matériels historiques, dont une machine à vapeur 1900 ou encore un tracteur datant de la Première Guerre mondiale avec des roues en fer. Je ne veux pas présenter une collection dans des vitrines mais mettre en fonctionnement ces matériels pour illustrer pour tous la manière dont on pratiquait autrefois l'agriculture. Ce sera une autre façon de montrer mon attachement au patrimoine de la région.

ENTRETIEN AVEC PASCAL FOURRIER, ARCHITECTE ASSOCIÉ, AIA ARCHITECTES

L'architecture d'une nouvelle agence

La Salle à Tracer est un reliquat du passé industriel et naval du quartier de Chantenay à Nantes. Ce témoignage isolé ne doit sa survie qu'au sain entêtement de son propriétaire à vouloir préserver ce morceau d'histoire. AIA, en souhaitant s'y installer, a fait montre de cette même volonté. Encore fallait-il pouvoir adapter un bâtiment-nef aux activités d'une agence d'architecture et d'ingénierie. Explications avec Pascal Fourrier, architecte associé, directeur de projets AIA Life designers.

Comment est né ce projet ?

Pascal Fourrier : L'histoire débute réellement en 2010. C'est un projet avant tout initié par la volonté de bouger nos lignes alors que nous allions fêter les cinquante ans de l'agence historique AIA fondée à Nantes. Troisième génération d'associés, nous avions à cœur d'impulser une nouvelle dynamique. Nous voulions aussi dépoussiérer notre image locale en quittant nos locaux situés aux franges de la ville, à Saint-Herblain, de l'autre côté du périphérique, dans un quartier devenu au fil du temps très industriel et routier. Bref, un lieu qui ne correspondait plus à notre activité, à notre image et à notre sens de l'urbain.

Comment avez-vous choisi cette nouvelle adresse ?

P. F. : Tout d'abord, nous savions à peu près ce que nous ne voulions pas. Nous ne souhaitions pas un projet lambda au sein d'une ZAC. Nous ne voulions pas non plus être propriétaire. Louer des plateaux de bureaux neufs nous paraissait trop contraignant au regard de la mise en place d'un nouveau fonctionnement d'agence novateur. Enfin, l'idée de remettre à flot un bâtiment « périmé » dans un exercice de réhabilitation nous attirait, comme un exercice exemplaire de transformation de la ville sur elle-même. D'autres points, notamment géographiques, ont été pris en considération. Historiquement implantés à Saint-

Herblain, nombreux étaient les collaborateurs de l'agence à avoir pris racine à l'ouest de Nantes. Un positionnement plus central au sein de l'agglomération aurait rapidement posé problème. Déménager de quelques mètres ne faisait pas, non plus, particulièrement sens. Notre choix s'est donc porté sur le quartier en renouvellement du Bas-Chantenay. La proximité avec les grands axes de la ville mais aussi avec le centre de l'agglomération était stratégique, en plus de permettre aux collaborateurs de l'agence d'adopter de nouvelles modalités de transport.

Chantenay, certes, mais pourquoi précisément ce bâtiment ?

P. F. : L'un de nos associés, Daniel Laurent, avait identifié ce site. Préservé des intempéries, il semblait vacant. Il appelait, en somme, un nouvel usage. Nous en connaissions le propriétaire, Jacques Fétis. Nous sommes allés le rencontrer. Fréquemment courtisé par des promoteurs étant donné l'implantation privilégiée de ce site en bord de Loire, il fallut alors le convaincre du bien-fondé de notre démarche. Jacques Fétis a notamment apprécié le fait que la transformation imaginée puisse aller de pair avec notre projet d'entreprise basé entre autres sur la transmission.

Quelles ont été vos relations avec M. Fétis dans le cadre de ce projet ?

P. F. : Nous sommes à la fois concepteurs et locataires du projet. Cette configuration pose une partie du cadre de nos relations. Dans un premier temps, Jacques Fétis s'est assuré de la solidité de notre projet. Convaincu, il l'a ensuite, entièrement soutenu comme un maître d'ouvrage parfaitement investi. Il nous a fait entièrement confiance à travers le jeu d'un dialogue permanent et le questionnement sans relâche du projet ; il appréciait notamment le fait que nous nous interroguions sur la pérennité de la Salle à Tracer, mais aussi celle de son image et du signe qu'elle constitue dans l'imaginaire collectif nantais. En tant que maîtrise d'ouvrage, Jacques Fétis s'est montré toujours présent, y compris dans la relation à la collectivité publique. C'est un travail participatif (architectes, ingénieurs, économistes) qui s'est

progressivement mis en place avec lui. Pour moi, une relation de qualité, à la fois agréable et indispensable. Une relation qui donne naissance aux projets les plus justes avec une grande aptitude à traverser les années futures.

Quel diagnostic avez-vous fait du bâtiment ?

P. F. : La Salle à Tracer a été construite en 1915. Elle faisait partie des chantiers navals Dubigeon. C'était un bâtiment support dans la production de navire. On y traçait, à même le sol (un solide plancher bois aujourd'hui classé patrimoine nantais au titre du PLU) les gabarits des coques de chaque bateau. Il était impératif de préserver ces lignes de tracés, gravées dans le parquet et ponctuées d'innombrables repères en laiton, comme autant de marqueurs d'une activité humaine révolue.

Rapidement, nous nous sommes inquiétés quant à la possibilité de restaurer cette construction pour lui proposer un nouveau cycle de vie.

En effet, la facture béton qui nous intéressait tout particulièrement, était en mauvais état. Il nous paraissait pourtant important de conserver visible le procédé de fabrication, témoin de la construction française du ^{xx}e siècle. Nous nous refusions à encapsuler l'ensemble sous une enveloppe « étanche » pour en « dissimuler » les accrocs du temps ou la rusticité de sa mise en œuvre. Au contraire, nous souhaitions donner à lire la grille structurelle du béton, telle qu'elle s'offrait en 1915.

Comment avez-vous donc procédé pour conserver la matérialité du bâtiment et son écriture ?

P. F. : L'agence, par ses multiples compétences, a réalisé un diagnostic long et précis. La façade ouest, à cause de l'influence océanique, avait particulièrement souffert. Nous avons radiographié l'ensemble du bâtiment et mené des tests destructifs, vérifiant ainsi que peu d'acier était mis en œuvre dans les bétons et surtout, que certains aciers souffraient d'une corrosion avancée. L'action de réhabilitation s'est donc portée sur deux axes. Une grande campagne de restauration du béton où l'entreprise missionnée (Chézine Bâtiment) a patiemment purgé les bétons

éclatés, passivés les aciers et reconstitué les poutres et poteaux du bâtiment. Puis l'inscription d'une nouvelle structure acier qui est venue soulager, file par file, une structure béton existante trop limitée dans sa capacité de charge.

Pouvez-vous revenir sur les différentes étapes de conception de ce projet ?

P. F. : Bâtiment support, d'essence fonctionnaliste, la Salle à Tracer appelait un travail de réhabilitation simple et non « tapa-geur ». Il nous interrogeait de surcroît sur la modernité d'une adjonction contemporaine. En effet, les quelques 2000 m² proposés par l'existant se révélant insuffisants, il fallait créer une extension pour accueillir l'ensemble de nos services. Nous avons, en conséquence, réalisé plusieurs esquisses. Nous avons notamment imaginé créer un nouveau bâtiment accolé à l'ancien mais nous perturbions la lecture de l'ensemble et cette solution ne nous apportait pas satisfaction. Nous voulions assumer ce bâtiment-nef constitué de treize travées de 5 mètres et ne pas entraver sa force longitudinale.

L'idée de procéder par extrusion en prolongeant la nef à ces deux extrémités a émergé. Cette solution, quasi élémentaire nous a semblé la plus pertinente et a rencontré par son évidence, l'assentiment de Jacques Fétis et de la collectivité. Seule l'extension côté nord était toutefois possible puisqu'au sud, la Salle à Tracer plonge dans la Loire ! L'adjonction contemporaine est devenue le point d'appel tourné vers la ville pour signifier notre nouvelle adresse et donner à voir l'effervescence de notre activité.

Enfin, nous avons pensé une répartition des espaces au sein de l'agence : à chacune des extrémités, nous avons placé les fonctions partagées (accueil, réunion, cafétéria). La façade est aligne, quant à elle, les espaces collaboratifs. Le niveau R+1, au centre du dispositif spatial, regroupe l'ensemble des fonctions supports (reprographie, informatique, ressources humaines, etc.).

Le bâtiment d'origine était-il adapté, dans son organisation, à des bureaux ?

P. F.: Le bâtiment proposait trois niveaux. Le rez-de-chaussée était un atelier de production disposant d'un pont roulant. Cet espace était caractérisé par sa grande hauteur. Le R+1 était le parent pauvre de cette construction par sa hauteur minime. À l'origine, cet étage était réservé à l'administration mais aussi aux vestiaires. Enfin, en R+2, la Salle à Tracer avait été placée sous les rampants de la toiture. Les dessinateurs travaillant à même le sol, les 2 mètres sous les fermes de la charpente métallique n'étaient pas suffisants pour y placer des bureaux.

Comment avez-vous procédé pour trouver des hauteurs sous plafond appropriées ?

P. F.: Il a fallu mener un travail méticuleux avec les ingénieurs structures de l'agence. Nous avons « descendu » le plancher du premier niveau de 30 centimètres et dans la Salle à Tracer du deuxième étage, déposé la structure pour la remonter 30 centimètres plus haut. Nous pouvions ainsi obtenir des hauteurs usuelles bien plus confortables.

In fine, qu'avez-vous fait des parquets ?

P. F.: Seul le parquet du deuxième étage, celui de la Salle à Tracer présentait un intérêt patrimonial. Il était, par définition, « intouchable » car à préserver dans sa quasi intégralité. Au premier étage, le plancher avait aussi servi, à la marge, à graver les lignes de gabarit de quelques navires. Nous l'avons donc méticuleusement déposé dans l'idée de le mettre en œuvre, à l'intérieur, sur les murs de l'extension nouvelle, côté ville, pour que le bois évoque l'activité révolue.

Pour le deuxième étage, nous avions à cœur de préserver ce patrimoine unique. Nous avons envisagé, dans un premier temps, de vitrifier le parquet avec une résine. L'application d'un tel produit aurait été irréversible. Nous avons donc décidé de l'encapsuler pour le protéger. Nous avons par endroit percé des « fenêtres de sol » pour donner à voir ce témoignage du passé industriel et naval du site. Par ailleurs, en créant un sur-plancher, nous redonnions de la planéité à un ensemble qui manquait singulièrement de... régularité !

**ENTRETIEN AVEC GILDAS MEREL,
RESPONSABLE DE SECTEUR CHEZ VMZINC**

Quelle a été la spécificité de votre mission sur ce chantier ?

Gildas Merel : VMZinc est fournisseur du matériau de la Couverture et d'une partie de la façade. Nous assistons, sur ce projet, à la rencontre entre un bâtiment construit au ^{XIX}^e siècle et notre matériau, le zinc, riche de cent quatre-vingt ans d'expériences durant lesquelles il a su s'adapter aux différentes évolutions architecturales et techniques pour leur apporter noblesse et modernité.

Une anecdote à nous donner ?

G. M. : Le bâtiment recouvert de cette peau externe en VMZinc Quartz lui permet de conserver une architecture contemporaine et novatrice qui lui permettra encore de perdurer dans le temps.

**ENTRETIEN AVEC VLADIMIR CAMATTE,
CO-GÉRANT DE CHEZINE BÂTIMENT ET PRÉSIDENT
DE SEGGO**

Quelle a été la spécificité de votre mission sur ce chantier ?

Vladimir Camatte: Seggo et Chézine Bâtiment ont réalisé le gros-œuvre/reprises de structure de cette opération. Seggo a œuvré sur la partie extension caractérisée par son noyau central en béton matricé resté brut. Chézine Bâtiment a, pour sa part, travaillé à la restructuration de l'existant avec la démolition de tous les éléments non conservés, la dépose/remise en état/repose de la charpente métallique en fer T, les fondations par micro-pieux à 27 mètres de profondeur, la charpente métallique de renforcement, le sciage des poutres en plancher haut du rez-de-chaussée et la surélévation du deuxième étage pour donner plus de hauteur sous plafond de ces deux étages.

Le plus long du travail a été le traitement des poutres et poteaux béton en façade. Cela a consisté à piquer toutes les parties dégradées, passiver les aciers corrodés et à reconstituer les éléments au mortier de réparation.

Une anecdote à nous donner ?

V. C.: Pour la petite histoire, le plancher béton qui a été réalisé au bord de la Loire, l'a été en fonction des saisons et des marées afin de pouvoir travailler à sec, et les poutres qui le supportent forment les lettres AIA.

ENTRETIEN AVEC BRUNO FOLLIN, ARCHITECTE ASSOCIÉ, AIA LIFE DESIGNERS

AIA, l'agence nantaise : organiser pour mieux hybrider

La manière de travailler change. Les nouvelles technologies ont bouleversé les approches traditionnelles. Le monde tertiaire défend plusieurs modèles allant de l'open-space au flex-office. Pour autant, tous les métiers sont-ils adaptés à ces organisations ouvertes et flexibles ? Qu'en est-il d'une agence d'architecture et d'ingénierie ? En changeant d'adresse, l'agence nantaise a pris le parti de poser la question. L'enjeu était alors de consulter l'ensemble des collaborateurs sur leurs attentes mais aussi de promouvoir un art hybride de la conception. En quittant ses anciens bureaux de Saint-Herblain, AIA renonçait à une pratique cloisonnée de l'art de bâtir. Retour sur un projet architectural et managérial avec Bruno Follin, architecte associé.

Que signifiait changer d'adresse pour AIA à Nantes ?

Bruno Follin : C'est un sujet qui nous mobilise depuis trois ans. Il fallait que ce déménagement d'agence ne soit pas synonyme de déplacement de cartons. Nous voulions prendre le temps de la réflexion pour nous remettre en question par rapport à une pratique hybride et pluridisciplinaire. Créer, construire ou concevoir une nouvelle agence ne devait pas seulement être un travail d'architecture. L'idée était de construire un outil mais aussi un projet d'entreprise.

Quelle critique portiez-vous sur la manière dont vous fonctionniez dans vos anciens locaux de Saint-Herblain ?

B. F. : Nous constatons, dans notre fonctionnement, un manque d'efficacité. Nous avons également le sentiment de ne pas assez exploiter ce qui fait notre spécificité depuis toujours, à savoir l'hybridation entre architecture et ingénierie. Les locaux de Saint-Herblain nous conduisaient à avoir une organisation classique séparant les compétences et les disciplines. Chacun se

retrouvait dans son village. La valorisation des échanges n'était possible qu'en de rares opportunités.

Ce projet a-t-il également été motivé par un désir de visibilité ?

B. F. : Notre environnement a changé. Nous avons besoin de nous ouvrir, de montrer notre manière de travailler. L'un de mes anciens patrons m'avait affirmé que seul le résultat méritait d'être présenté. La cuisine devait, quant à elle, rester secrète. Les mentalités ont, depuis, évolué. Il faut exposer la manière dont on produit un projet, être honnête et ne jamais tricher.

Ce désir de visibilité ou de lisibilité s'adresse-t-il aux collaborateurs de l'agence ou bien, à ceux qui en sont extérieurs ?

B. F. : Aux deux. Il est effectivement important, en termes de management, de décloisonner, de redonner une place à la discussion interne et d'afficher le processus créatif. Il faut libérer la participation et faire en sorte que la co-construction devienne aussi la co-conception. Montrer la cuisine, c'est aussi une façon d'inviter celles et ceux qui le souhaitent à s'y rendre. En ce qui concerne les maîtrises d'ouvrage, nous remarquons que nombreuses sont celles qui souhaitent développer une approche beaucoup plus participative. Avec le projet de la Salle à Tracer, nous nous inscrivons dans ce mouvement.

Comment avez-vous mis au point ce nouvel outil ?

B. F. : Pendant deux ans, nous avons constitué des groupes de travail et un comité de pilotage à qui nous avons donné carte blanche. Nous avons fait de nombreux ateliers avec l'ensemble des collaborateurs de l'agence. Chacun a été invité à réfléchir à trois échelles distinctes : moi dans mon service, le collectif dans l'agence de Nantes et l'agence de Nantes dans le groupe. Treize métiers cohabitent et tous ont fait ce travail de réflexion. Nous avons commissionné un designer pour regrouper les différentes propositions et obtenir un scénario. Nous avons ensuite ouvert un débat démocratique avec différents thèmes : qu'est-ce qu'une salle de réunion ? Mais aussi : qu'est-ce qu'une réunion ? Nous avons ainsi audité notre manière de travailler. Nous avons imaginé des usages, des parcours. Nous avons identifié des

besoins de lumière, d'isolement... Nous avons idéalisé notre agence.

Quelles ont été les limites de cet idéal ?

B. F.: Nous cherchions la plus grande liberté. Nous avons même été jusqu'à imaginer mettre des roulettes sous les bureaux afin de pouvoir sans cesse se réorganiser selon les projets. Cette proposition n'était pas possible puisqu'il faut que chaque poste informatique soit relié au réseau. Toutefois, nous avons imaginé des espaces évolutifs. Personne ne sera donc en mesure de s'approprier, sur le temps long, une place fixe.

Est-ce le flex-office adapté à une agence d'architecture et d'ingénierie ?

B. F.: Nous n'en sommes pas là. Cela étant, nous avons imaginé des espaces collaboratifs ainsi que des bureaux pour s'isoler le temps d'une réunion, d'un rendez-vous, d'une conversation téléphonique. Ces lieux peuvent être utilisés sans réservation. Nous les avons créés de façon intuitive. Nous voulions surtout, par ce moyen, décriquer la densité ressentie sur les plateaux de travail.

Avez-vous imaginé d'autres espaces complémentaires ?

B. F.: Nous avons créé des espaces conviviaux mais aussi des ambiances : se reposer, manger ensemble... Ce sont des lieux essentiels pour permettre la formation d'une communauté.

Les associés sont-ils logés à la même enseigne que les employés ?

B. F.: Il est compliqué de fermer un espace après avoir dit qu'il était important de l'ouvrir. Les associés sont donc parmi leurs collaborateurs. Pour ma part, je suis deux jours à Nantes et trois jours ailleurs. Je n'ai pas besoin de représentation. Tous les associés n'ont pas la même perception. Les collaborateurs sont, eux aussi, bousculés dans leurs habitudes : cette organisation change leur perception du « patron ».

Si l'espace est capable d'accueillir ces nouvelles formes de travail, les insuffle-t-il ?

B. F.: Nous sommes en train d'écrire une méthode créative commune qui a pour ambition de mettre en place des cycles de

projets dont chaque étape sera un passage obligé. Nous voulons aussi, dans la manière de gérer les équipes, dépasser les logiques statutaires. Tout cela passe par des outils pratiques, par un tableau de bord informatique à même de responsabiliser chacun mais aussi de garantir à tous le contrôle des moyens mis en œuvre pour mener à bien une stratégie de projet.

Quelles sont les dernières difficultés à surmonter pour mettre en place une telle ambition managériale ?

B. F.: Le travail collectif implique la synchronisation. Elle est la plus précieuse mais aussi la plus difficile à obtenir. Elle implique la disponibilité de tous. Nous avons clairement à l'esprit qu'au-delà d'un espace physique, nous avons besoin d'un espace temps commun. Il faut pour cela un support de gestion permettant le partage de l'information. Il nous faut créer des réseaux.

Est-ce à dire qu'en parallèle d'un espace physique il est nécessaire de mettre en œuvre un espace virtuel commun ?

B. F.: Absolument. Toutefois, le point le plus important est la manière dont on use des deux. Pour cela, la communication est de prime importance. Il faut, en somme, que chacun puisse – et sache d'une certaine façon – s'approprier le travail de l'autre pour le perfectionner.

Ce travail sur l'organisation d'une agence, qui plus est d'une agence mêlant architecture et ingénierie, vous conduit-il à revoir votre jugement sur la loi française qui sépare ces deux corps de métier ?

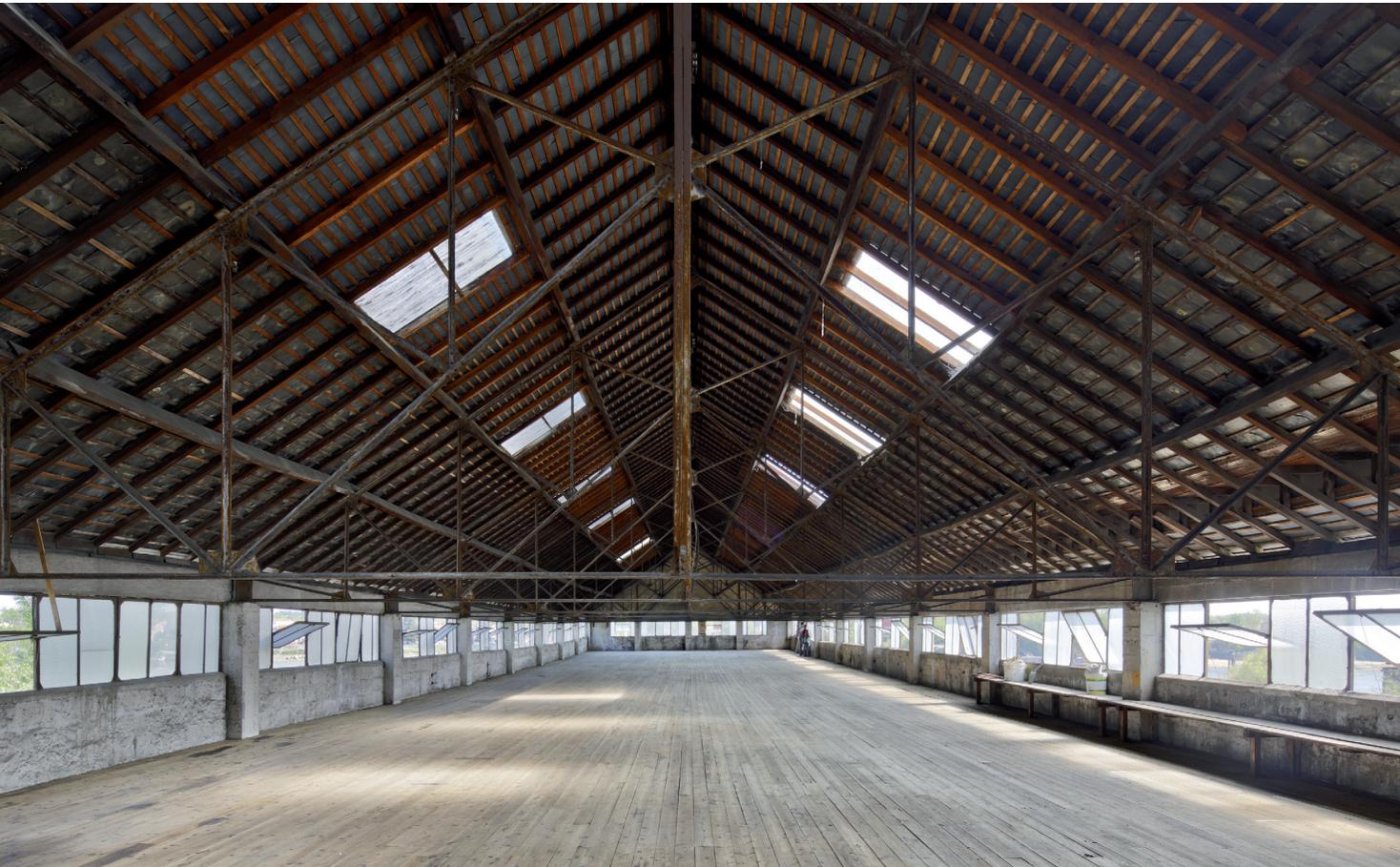
B. F.: Ce débat philosophique déchaîne généralement les passions et nombreux sont les architectes à militer pour que leur travail leur appartienne. Nous acceptons la loi. Nous ne la discutons pas. À nos yeux, notre pratique partagée importe davantage que ces questions législatives. AIA, par sa spécificité, a une carte à jouer. Elle offre, par son approche pluridisciplinaire, un rapport sensible à l'ingénierie. Nous arrivons, par exemple, sur des sujets techniques et fonctionnels, à donner une dimension sensible et humaine. C'est la pratique de nos métiers qui rend ce travail possible et non la loi.



La Loire comme géographie d'accueil.
Pointe aval de l'île de Nantes ponctuée par la grue Titan,
village de pêcheurs de Trememoult et au loin,
la Maison Radieuse de Le Corbusier.



Construite en 1915, la salle à tracer est un bâtiment support des chantiers Dubigeon (1760/1987), berceau de la construction navale « acier » nantaise.



L'espace de la salle à tracer.
Un plancher bois comme immense table à dessin.
800 m² d'un seul tenant, régulièrement éclairé,
sous une charpente métal ultra légère.



À même le sol, à genoux, les traceurs y dessinaient le gabarit des coques de bateau à échelle 1. Leurs épures rejoignaient ensuite l'atelier de découpe des tôles.



Le plancher de la salle à tracer est aujourd'hui classé patrimoine nantais. Sa surface « scarifiée », constellée de repères en laiton, porte l'empreinte de son activité révolue.



En 2010, AIA reçoit en héritage un bâtiment quasi centenaire. Sont appréciées sa situation ligérienne exceptionnelle mais aussi sa construction qui illustre l'essor du béton au xx^e siècle.



Réparti sur trois niveaux, l'intérieur révèle une construction mixte « avant-gardiste ». Béton pour la structure et bois pour les planchers sur solives.



Au début de l'été 2015, les entreprises entament le travail patient de déconstruction / reconstruction pour initier à terme un nouveau cycle d'usages.



Le bâtiment est débarrassé de toutes ses scories inutiles pour ne conserver que l'essentiel, la structure porteuse béton, le plancher classé et la charpente métal.

Le chantier de restauration relève du sauvetage patrimonial. Dans ses parties exposées au vent océanique, le béton souffre d'une carbonatation avancée avec des aciers très corrodés.





Le plancher de la salle à tracer est protégé des intempéries et du chantier. Les matériaux sont méthodiquement déposés et classés. Les ardoises de Trélazé vont connaître ailleurs, sur un autre site, une nouvelle vie.



Après passage en atelier pour réparation (renfort, sablage et peinture), la charpente de toiture est réinstallée. Elle supporte désormais une enveloppe thermiquement performante habillée de zinc.

Chantier de restauration et de consolidation.
Une nouvelle file porteuse intermédiaire soulage la structure existante.
Pour plus de lisibilité constructive, ce nouvel apport utilise l'acier.





Le bâtiment se fait presque transparent au regard ne donnant en première lecture que sa grille structurale. L'extension en poue, coté ville, est une simple extrusion du volume d'origine.



Poursuivant l'idée d'une plus grande frugalité constructive, le plancher du niveau +1 est recyclé. Nettoyé, il vient habiller le volume d'entrée et témoigner de la mémoire de la salle à tracer.



Le bâtiment lègue une succession de déformations assumées. Dans les alvéoles trapézoïdales viennent s'inscrire des ensembles menuisés préfabriqués dont la géométrie régulière souligne « l'anomalie ».



Proue Sud face aux quais et à la Loire.
Le pignon s'est évidé. Pour une vue maximum, pas de brise-soleil mais
un vitrage « électrochrome » à opacité modulable.



Proue Nord face à la ville.
Grand volume d'appel dans lequel flotte une « boîte »
en acier corten, réminiscence des chantiers de bateau.



Janvier 2017. Dans la lumière froide de l'hiver, la salle à tracer vit de nouveau, animée quotidiennement de quelques 200 collaborateurs (architectes, ingénieurs, paysagistes, urbanistes, économistes... passionnés d'architecture) du groupe AIA Life Designers.



Le plancher de la salle à tracer est encapsulé, protégé de son nouvel usage tertiaire. Tels des hublots, des fenêtres de sol, le révèlent pour faire lien entre hier et aujourd'hui.



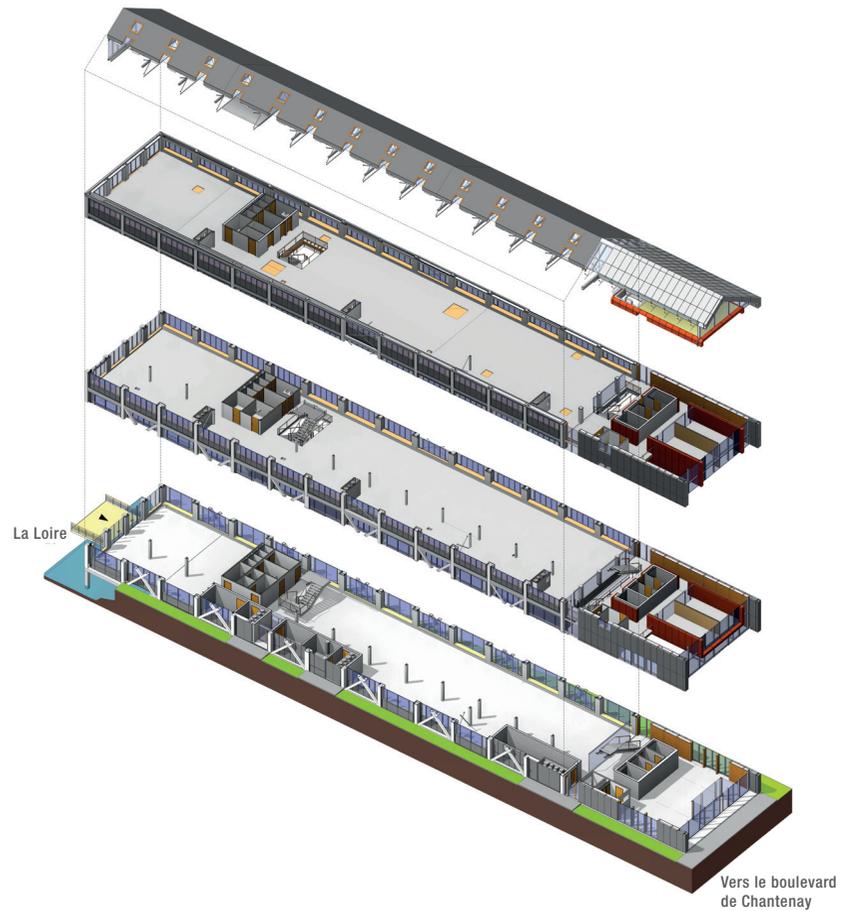
Sous la charpente métal historique, l'ambiance est studieuse et feutrée. Latéralement, en façade Est, se dégagent de petites alvéoles propices aux échanges.



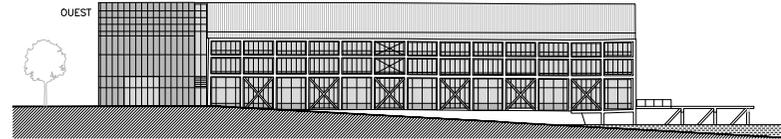
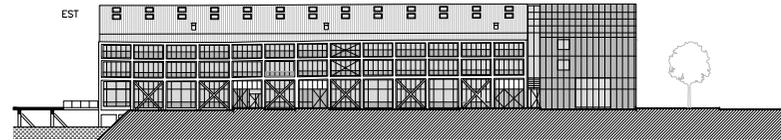
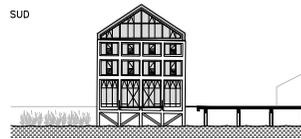
Le hall d'accueil, largement ouvert sur l'extérieur, est également destiné aux grandes manifestations d'agence comme aux micro-réunions dans un mobilier cocon.



La salle Loire, au niveau +1.
Notre préférée. Une vraie timonerie de bateau, ouverte sur le grand
paysage où de temps à autre, croisent quelques navires.

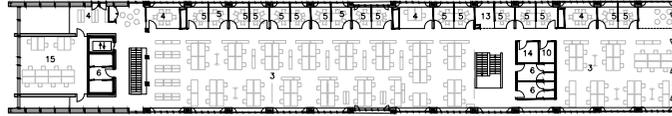


Une grande nef sur trois niveaux. 11 travées existantes et une extension coté ville. Au sud, face à la Loire, le bâtiment « jette » une passerelle vers le quai.

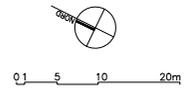


R+2 C1

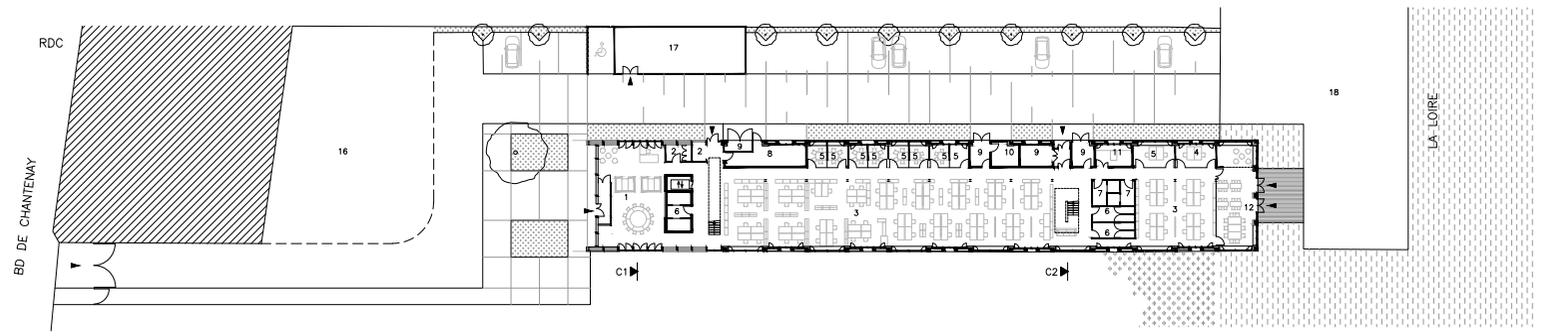
C2



R+1



- 1 HALL
- 2 BACK-OFFICE
- 3 OPENSPACE
- 4 BUREAU
- 5 ESPACE COLLABORATIF
- 6 SANITAIRES
- 7 VESTIAIRES
- 8 DECHES
- 9 CTA & CHAUFFERIE
- 10 SERVEUR
- 11 ATELIER/REPRO
- 12 CAFETERIA
- 13 COIN CAFES
- 14 MENAGE
- 15 REJUNION
- 16 COUR LOGISTIQUE
- 17 PARKING VELO
- 18 QUAI PORTUAIRE



LA SALLE À TRACER

7, boulevard de Chantenay, 44109 Nantes

FICHE TECHNIQUE

Maîtrise d'ouvrage

Jacques Fétis – SCI CRUCY

Maîtrise d'œuvre

AIA Architectes

AIA Ingénierie

AIA Management

AIA Studio Environnement

Bureau de contrôle et coordonnateur S.P.S

BUREAU VERITAS

Acoustique

SERDB

VRD/Aménagements extérieurs

BLOT

Déconstruction/Désamiantage/Gros-œuvre/Charpente métallique

Gpt d'ent. CHEZINE Bâtiment / SEGGO SAS / SERRUFER

Charpente bois

C. M. B.

Couverture zinc/Bardage

RAIMOND

Menuiserie métallique

CASTEL ALU

Métallerie

ATELIERS DAVID

Menuiserie bois

A.M.H.

Doublage/Cloisons sèches/ Plafonds suspendus

COIGNARD

Revêtements de sols

S.R.S.

Résine de synthèse

SOL SOLUTION

Peinture/Revêtements muraux

DURAND

Appareils élévateurs

KONE

Chauffage/Ventilation/Climatisation/Plomberie Sanitaire

CEME MOREAU

Électricité/Courants forts/Courants faibles

CEGELEC LOIRE OCEAN

Certificat HQE bâtiment tertiaire n° NF380/15/1640 délivré par

CERTIVEA

Surface

2 770 m² dont 460 m² d'extension

Calendrier

Juillet 2014 : permis de construire

Juillet 2016 : fin de chantier

Janvier 2017 : emménagement

LA SALLE À TRACER
PAR AIA ARCHITECTES



Auteur

Jean-Philippe Hugron

Coordination éditoriale et fabrication

Anne-Cécile Schreiner et Agence Maïos

Relecture

Marie Tronquet

Conception graphique

Amélie Chassary

Mise en pages

Adelyne Lefort

Crédits photographiques :

© AIA, Guillaume Satre et Association Histoire de la construction navale à Nantes

Ce livre a bénéficié du soutien de :

Jacques Fétis, maître d'ouvrage, et VMZinc

ainsi que de :

Ateliers David, Castel Alu, Cegelec Loire océan, Chézine bâtiment, CMB, Durand SAS, Kone, Raimond et Sol Solution.

Archibooks + Sautereau Éditeur

49, boulevard de la Villette

75010 Paris

Tél. : + 33 (0)1 42 25 15 58

www.archibooks.com

Les livres publiés par Archibooks sont disponibles dans le réseau des librairies.

© Archibooks + Sautereau Éditeur, 2017

ISBN : 978-2-35733-449-6

Prix de vente : 12,90 euros

Achévé d'imprimer en Italie

Dépôt légal : 2^e trimestre 2017

Diffusion : Géodif

Distribution : Sodis

Dans la même collection

- Les écoles Jules Verne, archi5
- Campus SFR, Jean-Paul Viguier et Associés
- Lycées Marquette et Hanzelet, Jard Brychcy Laroche Architecture
- Parking Saint Roch Montpellier, Archikubik
- Le Forum de Saint-Louis, Manuelle Gautrand Architecture
- Le palais des sports de Bordeaux, Atelier Ferret Architectures
- Campus des métiers de Brest, GPAA
- L'institut technologique FCBA, Atelier 4+
- Cité des métiers Hermès, RDAI Architecture
- Aéroscopia musée aéronautique, Cardete Huet
- La tour D2, Anthony Béchu / Tom Sheehan
- La tour Majunga à La Défense, Jean-Paul Viguier et Associés
- Le nouveau siège de la fondation Jérôme Seydoux-Pathé, Renzo Piano building workshop
- La Tour Maroc Télécom à Rabat, Jean-Paul Viguier et Associés
- Visages du Monde Hauts-de-Cergy, Badia Berger Architectes
- La Salle des marchés de la Société Générale à La Défense, Ateliers 2/3/4/
- La Bibliothèque universitaire des sciences de Versailles, Badia Berger Architectes
- L'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, Marc Mimram architecte ingénieur
- Musée des civilisation de l'Europe et de la Méditerranée, Rudy Ricciotti Architecte
- FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, Kengo Kuma et Associés
- Le Palais des sports de Rouen, Dominique Perrault architecte
- Le Théâtre 95 à Cergy-Pontoise, GPAA
- Pôle des langues et civilisations, Ateliers Lion Associés
- Novancia, la grande école du « Business Development », AS. Architecture-Studio,
- Institut de physique du Globe de Paris, Ateliers Lion associés
- Montpellier International Business Incubator, Emmanuel Nebout
- Le Lycée Pierre-Mendès-France de Montpellier, Cregut I Duport Architectes
- LAM, le musée d'Art moderne de Lille Métropole, Manuelle Gautrand architecture
- Le Lycée Élixa Lemonnier (Paris), Léonard I Weissmann
- Dans le bois : halle de sport à l'INSEP (Vincennes), François Leclercq
- Le siège social de Bouygues Immobilier (Issy-les-Moulineaux), Christian de Portzamparc
- La Tour de Jussieu (Paris), Thierry van de Wyngaert
- L'UFR de chimie Paris VII (Paris), X-TU

Le Lieu

Vestige patrimonial du passé industriel et naval de la ville de Nantes, la vaste « Salle à Tracer » du quartier de Chantenay, située à proximité de la Loire, permettait de dessiner des coques de bateau à l'échelle 1. Cet impressionnant édifice a trouvé aujourd'hui une nouvelle destination : il accueille depuis 2017 le siège nantais du groupe AIA Associés, devenu AIA Life Designers à l'heure où ce livre paraît. Retour sur l'histoire de ce projet architectural de grande ampleur.

L'Esprit du Lieu - Architecture

Cette collection a pour volonté de sélectionner les bâtiments pertinents qui honorent l'architecture contemporaine. Retracer les étapes majeures de leur édification, c'est raconter la genèse des nouveaux espaces.

Collection L'ESPRIT DU LIEU

Architecture

Archibooks

12,90 E

ISBN 978-2-35733-449-6

